

Route d'Arconciel 3 - 1733 Treyvaux Tél. 026 552 52 20 commune@treyvaux.ch - www.treyvaux.ch

Assemblée communale ordinaire du 14 décembre 2023 Point 4.2.3.

Cimetière : aménagements divers

1. Introduction

Suite à la désafectation des tombes, le cimetière nécessite des travaux de réaménagement. Les travaux concerneront le côté Nord, ainsi que la partie Est.

Le but de ces réaménagements est d'y ajouter des espaces naturels ainsi que la correction de divers éléments.

2. Travaux

<u>Côté Nord</u>:



Les travaux prévus du côté nord sont :

- dégrapage du gravier et mise à niveau du terrain
- construction d'une bordure, type murabloc
- ensemencement en gazon, fourniture et plantation d'arbres

Côté Est:



Les travaux prévus du côté est sont :

- dégrapage du gravier et mise à niveau
- pose d'une bordure acier
- aménagement d'un espace naturel
- fourniture et plantation de différentes fleurs ainsi que petits arbustes
- fourniture et installation d'une fontaine et d'un banc



Voici un exemple de mélange de plantation et un modèle de fontaine

3. Coût des travaux

	==========	
Total de l'investissement – TTC	Fr.	40'000.00
Divers et imprévus	Fr.	5'500.00
Raccordement et aménagement d'une fontaine	Fr.	10'000.00
Aménagements côté est	Fr.	15'000.00
Aménagements côté nord	Fr.	9'500.00

4. Financement et charges annuelles

Le financement de cet investissement est assuré par le compte courant de la commune.

Coûts des travaux Fr. 40'000.—

Participation Commune Le Mouret - Fr. 6'000.— Paroisse – secteur Essert

Investissement net Fr. 34'000.—

nvestissement net Fr. 34'000.—

Amortissement annuel 3 % Fr. 1'020.—

Le financement de cet amortissement sera pris dans la réserve « Financement spécial pour le maintien de la valeur ».

5. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement pour le Cimetière : aménagements divers.

Position de la Commission financière